

199

**DQ14.1**

Projet de raccordement au réseau de gazoduc  
Trans Québec et Maritimes dans l'est de l'île  
de Montréal

**Gélinas, Monique (BAPE)**

---

Montréal

6211-18-009

**De:** Houle.Laurent.2@hydro.qc.ca

**Envoyé:** 23 juillet 2004 11:29

**À:** monique.gelinas@bape.gouv.qc.ca

**Cc:** Awad.Ray@hydro.qc.ca

**Objet:** Lettre du BAPE du 14juillet

Bonjour Mme Gélinas

La présente est pour vous soumettre la réponse d'Hydro Québec TransÉnergie à la question du 14 juillet

***Question du BAPE:***

Suite à ce qui a été mentionné en audience le 25 mai dernier, veuillez nous fournir des spécifications par rapport aux contraintes et aux conditions exigés en regard de la repousse ou des espèces permises dans l'emprise d'Hydro-Québec (réf. DT1, p25)

**Réponse d'Hydro-Québec TransÉnergie:**

De façon générale, les emprises doivent être principalement colonisées par de la végétation herbacée.

S'il y a de la végétation ligneuse, elle ne doit pas excéder une hauteur de 2,5 m dans la superficie localisée sous les conducteurs et 4 m dans la bande permmissible en bordure d'emprise.

Ces tolérances ne tiennent pas compte de la hauteur des arbres occupant les superficies comprises dans les écrans de verdure. Les dégagements électriques établissent les hauteurs maximales de ces arbres.

Salutations

De :

**Laurent Houle, ing. jr**

**Hydro-Québec TransÉnergie**

Lignes, câbles et environnement

Direction Expertise et Support Technique de Transport

Téléphone : (514) 840-3000 poste 5798

Télécopieur : (514) 840-3137

Pour :

**Ray Awad ing.**

Chargé d'équipe - Lignes et câbles

Unité Lignes, câbles et environnement

Direction Expertise et support technique de Transport

Hydro-Québec - TransÉnergie

Tél.: 01-(514) 840-3000 poste 5756

Fax.:01- (514) 840-3137

Cell 01-514-234-0532